



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 13 décembre 2021 à 19 h 25 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Benoit Bibeau, conseiller
Mario Cardin, conseiller
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Vincent Lavallée, conseiller
Roger Soulières, conseiller

Maxime Dauplaise, greffier-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Une (1) personne assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le greffier-trésorier, par courrier électronique le 8 décembre 2021.

Les membres étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

41-12-21

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt d'un projet dans le cadre du PNHA 2021
4. Avis de motion pour présenter le règlement n° 558-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2022
5. Dépôt du projet de règlement n° 558-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2022
6. Amendement à la résolution 31-12-21 relativement à la location et service de tapis d'entrée
7. Questions du public
8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PNHA 2021

42-12-21

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire présenter une demande de subvention auprès du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés 2021-2022* (PNHA);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite aménager une terrasse attenante à la nouvelle salle communautaire pouvant servir aux différentes rencontres et activités des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle terrasse sera disponible pour les divers organismes communautaires de la municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Vincent Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER M. Maxime Dauplaise, directeur général et greffier-trésorier à présenter une demande de subvention au programme *Nouveaux Horizons 2021-2022 pour les aînés* pour un montant de 25 000 \$ et d'autoriser M. le maire, Michel Péloquin et/ou le directeur général, M. Maxime Dauplaise à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, ladite demande.

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT N° 558-2021 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter à une séance ordinaire de ce Conseil, un règlement n° 558-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2022.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 558-2021 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Le conseiller Guy Lambert dépose un projet de règlement n° 558-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2022.

AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 31-12-21 RELATIVEMENT À LA LOCATION ET SERVICE DE TAPIS D'ENTRÉE

43-12-21

CONSIDÉRANT l'ouverture du nouveau centre de services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a résolu via la résolution n° 31-12-21 de conclure une entente de location et d'entretien de tapis avec la compagnie *Québec linge*;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles propositions d'achat de tapis plutôt que de la location ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de tapis sera plus avantageux pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE RESCINDER la résolution n° 31-12-21 et de procéder à l'achat de tapis d'entrée chez Lucien Handfield au coût de \$ plus taxes.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Pontbriand : projet de terrasse au centre de services municipaux, achat de tapis d'entrée.



No de résolution
ou annotation

44-12-21

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Vincent Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance à 19 h 35.

ADOPTÉE

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise,
directeur général
et greffier-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »